

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 91 36

Société : RAM TAN GAWI

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : C.H.E.W. TOUF. ABDEL HAIC

Date de naissance :

1965

Adresse :

TANGER

Tél. : 06 66 18 29 54

Total des frais engagés : 2750, 80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 9/8/23

Nom et prénom du malade : Bentayeb Laïla Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Suspise de foite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : TANGER

Le : 09/08/23

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº P19-032075

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/08/23	Cst Pch Day	802,00		
11/8/23	G2	G7		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Pharmacie TAJ EDDINE Rue Echahid Benmameen n°56B Hay Branes - TANGER TAN 05 16210262827</p>	11.08.23	TL: 150.80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE D'IMAGERIE Dr. Meirion Jones, Radiologist 60 Av. Omer Von Arnim, Tel Aviv 65-39322 Fax: 972-3-5212788</i>	09/08/03		1800.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

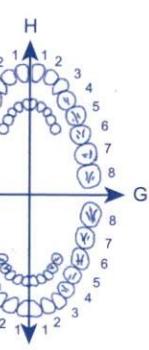
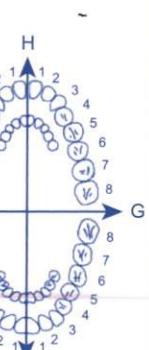
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Othman LAARIBI

Spécialiste

Endocrinologie

Diabétologie et Nutrition

Diabète, Goîtres, Troubles hormonaux, Obésités

Maladies Métaboliques

Cholestérol



- Membre de l'Americain Diabetes Association
- AFSA d'Endocrinologie à la Faculté Claude-Bernard de Lyon (France)
- Ex. Diabétologue aux Hospices Civils de Lyon

الدكتور عثمان لعريبي

طبيب إختصاصي

أمراض الغدد والسكري والتغذية

الغدة الدرقية، إضطرابات هرمونية

السمنة، العقم الهرموني

العجز الجنسي

الكوليسترول

• عضو في الجمعية الأمريكية للسكري

• طبيب سابق بمستشفيات ليون بفرنسا

Tanger, le : 29/08/13 طنجة في

ICE: 000158721000090

NOTE D'HONORAIRES

Nom et Prénom : *BENAYOUN CAICAS*

NATURE DE L'ACTE :

- | | | |
|--------------------------------------|---|--------|
| - CONSULTATION | : | 300 Dh |
| - Echographie doppler de la thyroïde | : | 500 Dh |

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme
de **HUIT CENT DIRHAMS.**

Sur Rendez-vous بالموعد

47 شارع الحسن الثاني عمارة ميرامونتي الطابق الرابع رقم 23 (فالة سيدى بو عرقية) - طنجة - الهاتف: 05 39 33 03 72
 47, Av. Hassan II, Im. Miramonté 4ème Etage N° 23, (en face de Sidi Bouarrakia) TANGER
 Tél. : 0539 33 03 72 - E-mail : diabeto@outlook.com - INP : 161171467

Dr. Othman LAARIBI
 Spécialiste en Diabétologie et Nutrition
 47 Av. Hassan II, Im. Miramonté 4ème Etage N° 23
 (en face de Sidi Bouarrakia)
 Tél. : 0539 33 03 72

Dr. Othman LAARIBI

Spécialiste

Endocrinologie

Diabétologie et Nutrition

Diabètes, Goitres, Troubles

hormonaux, Obésités

Maladies Métaboliques

Cholestérol

• Membre de l'Americain Diabetes Association

• AFSO d'Endocrinologie à la-Faculté

Claude-Bernard de Lyon (France)

• Ex. Diabétologue aux Hospices Civils de Lyon



الدكتور عثمان لعريبي

طبيب اختصاصي

أمراض الغدد والسكري والتغذية

الغدة الدرقية، إضطرابات هرمونية

السمنة، العقم الهرموني

العجز الجنسي

الكوليستروール

عضو في الجمعية الأمريكية للسكري

طبيب سابق بمستشفيات ليون بفرنسا

طنجة في

09/08/2023

Tanger, le :

ÉCHOGRAPHIE DOPPLER DE LA THYROÏDE et des PARATHYROIDES

NOM et PRENOM : Mme BENTAYEB LAILA

TECHNIQUE : Appareil Samsung Medison, Sonde Haute Fréquence à 13 Mhz.

INDICATION

bilan

RÉSULTATS

Glande thyroïde aux contours réguliers.

Les deux lobes sont de volume normal et d'echostructure homogène

Au doppler, la vascularisation est physiologique.

Il n'y a pas d'élément ganglionnaire cervical significatif.

Glandes parathyroïdes non visualisées.

CONCLUSION

Echographie thyroïdienne normale.

Dr. Othman LAARIBI
Endocrinologist - Diabetologist - Nutritionist
Tél. : 05 39 33 03 72
47, Av. Hassan II, Im. Miramonté 4ème Etage N° 23, (en face de Sidi Bouarrakia) TANGER
Tél. : 0539 33 03 72 - E-mail : diabeto@outlook.com - INP : 161171467



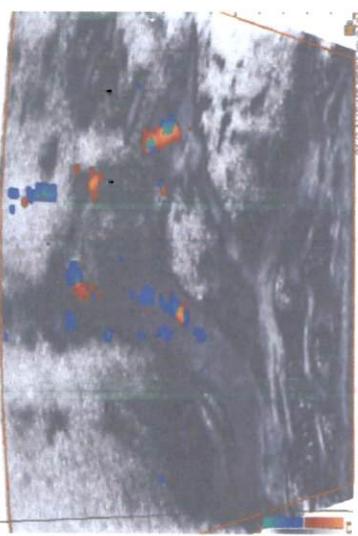
MEDION
[C] CESI / MEDIOTEL / PROFILO 1 :
09-09-2002/09-10-2002
CHIENGLU, LAIA



MEDION
[C] CESI / MEDIOTEL / PROFILO 1 :
09-09-2002/09-10-2002
CHIENGLU, LAIA



MEDION
[C] CESI / MEDIOTEL / PROFILO 1 :
09-09-2002/09-10-2002
CHIENGLU, LAIA



MEDION
[C] CESI / MEDIOTEL / PROFILO 1 :
09-09-2002/09-10-2002
CHIENGLU, LAIA



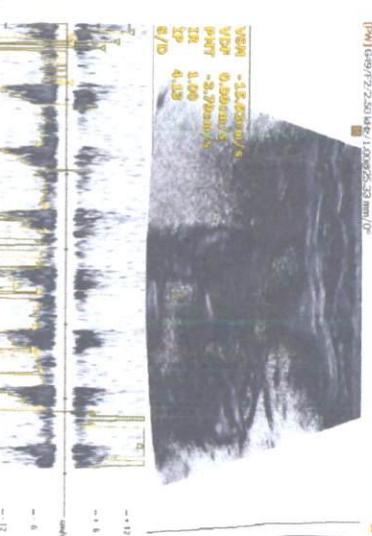
MEDION
[C] CESI / MEDIOTEL / PROFILO 1 :
09-09-2002/09-10-2002
CHIENGLU, LAIA



MEDION
[C] CESI / MEDIOTEL / PROFILO 1 :
09-09-2002/09-10-2002
CHIENGLU, LAIA



MEDION
[C] CESI / MEDIOTEL / PROFILO 1 :
09-09-2002/09-10-2002
CHIENGLU, LAIA



MEDION
[C] CESI / MEDIOTEL / PROFILO 1 :
09-09-2002/09-10-2002
CHIENGLU, LAIA

Dr. Othman LAARIBI

Spécialiste

Endocrinologie

Diabétologie et Nutrition

Diabète, Goitres, Troubles

hormonaux, Obésités

Maladies Métaboliques

Cholestérol



- Membre de l'Americain Diabetes Association
- AFSA d'Endocrinologie à la Faculté Claude-Bernard de Lyon (France)
- Ex. Diabétologue aux Hospices Civils de Lyon

الدكتور عثمان لعريبي

طبيب إختصاصي

أمراض الغدد والسكري والتغذية

الغدة الدرقية، إضطرابات هرمونية

السمنة، العقم الهرموني

العجز الجنسي

الكوليسترول

• عضو في الجمعية الأمريكية للسكري

• طبيب سابق بمستشفيات ليون بفرنسا

09/08/2023

طبعة في

Tanger, le :

Mme BENTAYEB LAILA

Bilan biologique

Faire pratiquer S.V.P:

Créatinine
ASAT, ALAT
CT, HDL, LDL, TG
NFS
TSH
Vit D
Vit B12
VS, CRP

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

T. : 05 39 32 22 90 - D. : 05 39 32 22 90 - Fax : 05 39 32 25 90
E-mail : 163000367
N° 23, Avenue Hassan II, Im. Miramonté 4ème Etage N° 23
en face de Sidi Bouarrakia - TANGER

T. : 05 39 33 03 72 - D. : 05 39 33 03 72 - Fax : 05 39 33 03 72
E-mail : diabeto@outlook.com - INP : 161171467

Othman LAARIBI

Sur Rendez-vous بالموعد

47 شارع الحسن الثاني عمارة ميرامونتي الطابق الرابع رقم 23 (قبلة سيدى بو عرافية) - طبعة - الهاتف: 05 39 33 03 72
47, Av. Hassan II, Im. Miramonté 4ème Etage N° 23, (en face de Sidi Bouarrakia) TANGER
Tél. : 0539 33 03 72 - E-mail : diabeto@outlook.com - INP : 161171467

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES MEDI - LAB

Docteur Youssef SEKKAT

Pharmacien Biologiste

60, avenue Ibn Al Khattab - TANGER

INPE : 163000367



Tanger le 9 août 2023

Mme BENTAYEB LAILA

FACTURE N°	158850
------------	--------

Analyses :			
Numération formule sanguine -----	B	80	
Bilan lipidique (Chol.Trig., HDL;LDL) -----	B	140	
Vitamine B 12 -----	B	400	
25 HYDROXY CALCIFEROL D2+3 -----	B	400	
Protéine C réactive -----	B	100	
Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250	Total : B 1370
Prélèvements :			
Sang-----	Pc	2	
TOTAL DOSSIER		1 800,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Huit Cents Dirhams

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
Dr. Y. SEKKAT
60 Av. Omar Ibn Khattab - Tanger
Tel: 0539 32228 Fax: 0539 322560
INPE: 163000367



MEDI-LAB
ميدي لاب

مختبر التحاليل الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES & BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

Dr Youssef SEKKAT

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'université de Louvain (UCL) Bruxelles
D.U. Diagnostic et Thérapeutique du couple infertile - Paris

Dossier ouvert le : 09/08/23

Édité le : 10/08/23

Prélèvement effectué à 14:49

Mme BENTAYEB LAILA

DDN : 24/03/1969

Dossier N° : 23H365

Docteur OTHMANE LAARIBI

Code patient :

Page : 1/3

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE (SYSMEX XT 1800i)

			Normales	Antériorités
			(Femme Adulte)	
				<u>14/07/2012</u>
HEMATIES	: 4,74	M/mm ³	4,2 - 5,4	4,75
HEMOGLOBINE	: 13,5	g/100 ml	12 - 16	12,8
HEMATOCRITE	: 40	%	37 - 46	38
- VGM	: 84	μ ³	80 - 95	
- TCMH	: 29	pg	28 - 32	
- CCMH	: 34	g/100 ml	30 - 35	
LEUCOCYTES	: 5 130	/mm ³	4000 - 10000	5970
POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES	: 52,7	% soit 2 704 /mm ³	2000 - 7500	
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES	: 1,6	% soit 82 /mm ³	100 - 400	
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES	: 0,2	% soit 10 /mm ³	< 100	
LYMPHOCYTES	: 40,0	% soit 2 052 /mm ³	1500 - 4000	
MONOCYTES	: 5,5	% soit 282 /mm ³	200 - 800	
PLAQUETTES	: 297 000	/mm ³	150000 - 400000	260000

(Cytométrie de flux sur automate Sysmex XT 4000 ou Yumizen H550)

VITESSE DE SEDIMENTATION

1 ère HEURE	: 22 * mm	< 10
2 ème HEURE	: 57 * mm	< 20

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
Medi-Lab SEKKAT
10 AV. Ibn Khattab - Tanger - Maroc
Tél: 0539 32 22 90 - Fax: 0539 32 25 90
Email: medi_lab@yahoo.fr

Laboratoire soumis à un contrôle de qualité externe

60, Av. Ibn Khattab - Tanger (A coté de la wilaya - Devant Super Marché BARAKA) - Tél.: 0539 32 22 90 / Fax : 0539 32 25 90 / E-mail : medi_lab@yahoo.fr

Patente : 50499613 - IF : 81550058 - RC : 67580 - CNSS : 7415624 - BP : TangerAlBoughaz 164640212117538175000932 MAD



MEDI-LAB
ميدي لاب

مختبر التحاليل الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES & BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

Dr Youssef SEKKAT

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'université de Louvain [UCL] Bruxelles
D.U. Diagnostic et Thérapeutique du couple infertile - Paris

Dossier ouvert le : 09/08/23

Édité le : 10/08/23

Prélèvement effectué à 14:49

Mme BENTAYEB LAILA

DDN : 24/03/1969

Dossier N° : 23H365

Docteur OTHMANE LAARIBI

Code patient :

Page : 2/3

BIOCHIMIE

EXAMEN D'ANOMALIE LIPIDIQUE

ASPECT du sérum : Clair

			Normales	Antériorités
CHOLESTEROL TOTAL	: 2,04	g/l	1,5 - 2,2	1,68
(Colorimétrie; oxydase sur KONELAB 30i)	Soit :.....	5,26 mmol/l	3,87 - 5,67	4,33
TRIGLYCERIDES	: 1,04	g/l	0,35 - 1,4	0,72
(Colorimétrie sur KONELAB 30i)	Soit	1,19 mmol/l	0,4 - 1,6	0,82
CHOLESTEROL HDL	: 0,81 *	g/l	0,4 - 0,65	0,74
(direct mesure sur KONELAB 30i)	Soit	2,09 mmol/l	1 - 1,68	1,91
CHOLESTEROL TOTAL / HDL	: 2,52		< 5	
CHOLESTEROL LDL	: 1,02	g/l	< 1,5	0,80
(Calculated sur KONELAB 30i)	Soit	2,63 mmol/l	< 3,87	2,06

VALEURS CONSIDERÉES COMME NORMALES CHEZ UN PATIENT SANS FACTEUR DE RISQUE

CHOL. TOT.	< 2,00 g/l (4,1 mmol/l):
LDL - CHO	< 1,60 g/l (4,1 mmol/l)
TG	< 1,50 g/l (1,7 mmol/l)
HDL - CHO	> 0,40 g/l (1,0 mmol/l)

VALEURS SEUILS DÉCLENCHEANT UNE PRISE EN CHARGE THÉRAPEUTIQUE selon AFSSAPS

LDL - CHO	> 2,20 g/l (4,1 mmol/l):	En absence de fact. de risque.
LDL - CHO	> 1,90 g/l (4,1 mmol/l):	Avec un facteur de risque.
LDL - CHO	> 1,60 g/l (4,1 mmol/l):	Avec deux facteurs de risque.
LDL - CHO	> 1,30 g/l (4,1 mmol/l):	Avec trois facteurs de risque.
LDL - CHO	> 1,00 g/l (4,1 mmol/l):	Si haut risque CV (Antécédents CV).

			08/09/2011
CREATININE	: 5,8	mg/l	5,5 - 10,5
(Jaffé compensée sur KONELAB 30i)	Soit	51 µmol/l	48,7 - 92,9
TRANSAMINASES -SGOT (ASAT)	: 30	UI/l	7 - 35
(Méthode enzymatique sur KONELAB 30i)			
TRANSAMINASES -SGPT (ALAT)	: 44 *	UI/l	7 - 35
(Méthode enzymatique KONELAB30i)			

VITAMINES

Vitamine B 12 (Cyanocobalamine)	: 192	pmol/l	133 - 675
(IMMUNOANALYSE- ACCESS)	Soit	260 ng/l	180 - 915

Laboratoire soumis à un contrôle de qualité externe

60, Av. Ibn Khattab - Tanger (A coté de la wilaya - Devant Super Marché BARAKA) - Tél.: 0539 32 22 90 / Fax : 0539 32 25 90 / E-mail : medi_lab@yahoo.fr

Patente : 50499613 - IF : 81550058 - RC : 67580 - CNSS : 7415624 - BP : Tanger AlBoughaz 164640212117538175000932 MAD

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
Medi-Lab
Dr. Y. SEKKAT
50, Av. Ibn Khattab - Tanger
Tél: 0539 32 22 90 / Fax: 0539 32 25 90
E-mail: medi_lab@yahoo.fr
Patente: 50499613 - IF: 81550058 - RC: 67580 - CNSS: 7415624 - BP: Tanger AlBoughaz 164640212117538175000932 MAD



MEDI-LAB

مختبر التحاليل الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES & BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

Dr Youssef SEKKAT

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'université de Louvain (UCL) Bruxelles
D.U. Diagnostic et Thérapeutique du couple infertile - Paris

Dossier ouvert le : 09/08/23

Édité le : 10/08/23

Prélèvement effectué à 14:49

Mme BENTAYEB LAILA

DDN : 24/03/1969

Dossier N° : 23H365

Docteur OTHMANE LAARIBI

Code patient :

Page : 3/3

Normales	Antériorités
----------	--------------

VITAMINE D (25 Hydroxy-cholécalciférol- D2+D3) : (VIDAS-Immunoenzymatique)	25,6	$\mu\text{g/l}$	30 - 80
<u>interprétation:</u>			
Carence	< à 10 ug/l		
Insuffisance	Entre 10 et 30 ug/l		
Taux recommandés	Entre 30 et 70 ug/l		
Possible toxicité	> 150 ug/l		

IMMUNO-SEROLOGIE

PROTEINE C REACTIVE (CRP)	3,0	mg/l	< 6
(Néphélométrie)			

HORMONOLOGIE

Traitement en cours : Sans Traitement

Normales	Antériorités
----------	--------------

TSH. Hyper Sensible : (Technique Chemiluminescence- ACCESS)	1,325	$\mu\text{UI/ml}$	14/07/2012
			0,3 - 5,6

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
Dr Y. SEKKAT
30 Av. Ibn Khattab - Tanger
Tel: 0539 32 22 90 - Fax: 0539 32 25 90
Email: medi_lab@yahoo.fr

Laboratoire soumis à un contrôle de qualité externe

60, Av. Ibn Khattab - Tanger (A coté de la wilaya - Devant Super Marché BARAKA) - Tél.: 0539 32 22 90 / Fax : 0539 32 25 90 / E-mail : medi_lab@yahoo.fr

Patente : 50499613 - IF : 81550058 - RC : 67580 - CNSS : 7415624 - BP : Tanger AlBoughaz 164640212117538175000932 MAD

Dr. Othman LAARIBI

Spécialiste

Endocrinologie

Diabétologie et Nutrition

Diabète, Goitres, Troubles
hormonaux, Obésités

Maladies Métaboliques
Cholestérol



- Membre de l'Americain Diabetes Association
- AFSA d'Endocrinologie à la Faculté Claude-Bernard de Lyon (France)
- Ex. Diabétologue aux Hospices Civils de Lyon

الدكتور عثمان لعريبي

طبيب اختصاصي

أمراض الغدد والسكري والتغذية

الغدة الدرقية، إضطرابات هرمونية

السمنة، العقم الهرموني

العجز الجنسي

الكوليستروول

• عضو في الجمعية الأمريكية للسكري

• طبيب سابق بمستشفيات ليون بفرنسا

11/08/2023

Tanger, le : طنجة في

Mme BENTAYEB LAILA

ORDONNANCE

49.60

D-CURE FORTE



1 amp par mois pd 3 mois

50.60 x 2

PRINCI-B FORT



1 cp x 2/j pd 1 mois

TL: 150.80

Pharmacie TAJ EDDINE
Rue Echahid Benlahcen N°56B
Hay Brâbes 1 - TANGER
T: 05 39 31 18 27

Dr. Othman LAARIBI

Spécialiste

Endocrinologie Diabétologie et Nutrition

47, Av. Hassan II, Im. Miramonté N° 23

(en face de Sidi Bouarrakia)

Tel : 05 39 33 03 72

Sur Rendez-vous بالموعد

47 شارع الحسن الثاني عمارة ميرامونطي الطابق الرابع رقم 23 (فالة سيدى بوعرافية) - طنجة - الهاتف: 05 39 33 03 72

47, Av. Hassan II, Im. Miramonté 4ème Etage N° 23, (en face de Sidi Bouarrakia) TANGER

Tél. : 0539 33 03 72 - E-mail : diabeto@outlook.com - INP : 161171467

PRINCI-B FORT®

Vit B1 , Vit B6 , Vit B12

Boîte de 30 comprimés enrobés

Pour les médicaments non soumis à prescription médicale :

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.
Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Garder cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire.

- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.

- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable.

- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après.

1. Que contient cette notice :

2. Qu'est-ce que PRINCI-B FORT et dans quel cas est-il utilisé ?

3. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre PRINCI-B FORT, comprimé enrobé ?

4. Comment prendre PRINCI-B FORT, comprimé enrobé ?

5. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

6. Comment conserver PRINCI-B FORT, comprimé enrobé ?

7. Informations supplémentaires.

1. Qu'est-ce que PRINCI-B FORT et dans quel cas est-il utilisé ?

Classe pharmaco-thérapeutique :

Vitamines (A : Appareil digestif et métabolisme).

Code ATC : (Vit B1 : A11DA01), (Vit B6 : A11HA02), (Vit B12 : B03BA01).

Indications thérapeutiques :

Ce médicament est indiqué en cas de :

- Prophylaxie et traitement des états de carence nutritionnelle en vitamines du groupe B en association avec d'autres vitamines de ce groupe.

- Traitement des algies à composante neurologique et neuromusculaire.

- Asthénie

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE PRINCI-B FORT ?

Liste des informations nécessaires avant la prise du médicament :

Contre-indications :

Ne prenez jamais PRINCI-B FORT, comprimé enrobé dans les cas suivants :

- Hypersensibilité à l'un des constituants du comprimé.

- En association avec la Lévodopa.

Mises en garde et précautions particulières d'emploi :

Faites attention avec PRINCI-B FORT, comprimé enrobé .

Ce médicament ne doit pas être utilisé de façon prolongée.

Ne pas associer la pyridoxine (Vitamine B6) à la lévodopa sauf si celle-ci est associée à un inhibiteur de la dopa décarboxylase.

EN CAS DE DOUCE, NE PAS HESITER A DEMANDER LAVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Interactions avec d'autres médicaments :

Prise ou l'utilisation d'autres médicaments :

Ce médicament est contre-indiqué en association avec la lévodopa.

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Interactions avec les aliments et les boissons :

Sans objet.

Interactions avec les produits de phytothérapie ou thérapies alternatives :

Sans objet.

Utilisation pendant la grossesse et l'allaitement :

Grossesse :

Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de poursuivre ce traitement.

Allaitement :

En cas d'allaitement, éviter de prendre ce médicament.

D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSESSE OU DE L'ALLAITEMENT DE DEMANDER LAVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT DE PRENDRE TOUT MÉDICAMENT.

Sportifs :

Sans objet

Effets sur l'aptitude de conduire un véhicule ou à utiliser des machines :

Sans objet

Excipients à effets notoires :

Ce médicament contient le glycérol et laque de coccine.

3. COMMENT PRENDRE PRINCI-B FORT ?

Instruction pour un bon usage

Posologie, mode et/ou voie d'administration, fréquence d'administration :

Respectez toujours la posologie indiquée par votre médecin. En cas de doute, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Posologie :

RESERVE A L'ADULTE.

1 comprimé 2 ou 3 fois par jour.

Mode et voie d'administration :

Voie orale.

Les comprimés sont à avaler sans croquer au début ou au milieu des repas avec un peu d'eau.

Durée du traitement :

Se conformer à l'ordonnance de votre médecin.

Symptômes et conduite à tenir en cas de surdosage :

Prenez PRINCI-B Fort uniquement comme il vous a été prescrit. Si vous avez utilisé ou pris plus de PRINCI-B Fort, prenez immédiatement contact avec votre médecin ou votre pharmacien. Un excès de l'association de vitamines B dans le corps n'est, en principe, pas connu. A signaler toutefois, que lors de l'utilisation de doses beaucoup trop fortes (c'est-à-dire, dépassant beaucoup les doses recommandées), la vitamine B6 peut provoquer une atteinte des nerfs périphériques, du foie ou une éruption sur la peau.

Conduite à tenir en cas d'omission d'une ou plusieurs doses :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Mention, si nécessaire, d'un risque de syndrome de sevrage :

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELLES SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, PRINCI-B FORT, comprimé enrobé est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Ces effets indésirables sont liés à la vitamine B6, ils sont caractérisés par des manifestations neurologiques exceptionnelles et réversibles à l'arrêt du traitement suite à des fortes doses et/ou d'effets prolongés.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER PRINCI-B FORT, COMPRIME ENROBÉ ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte (La date d'expiration fait référence au dernier jour du mois mentionné).

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

« Ne jetez aucun médicament au tout à l'égout ni avec les ordures ménagères ».

Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

& INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

Que contient PRINCI-B FORT, comprimé enrobé :

Composition qualitative et quantitative en substance(s) active(s) par unité de prise :

Thiamine mononitrate (Vitamine B1) 250,00 mg

Pyridoxine chlorhydrate (Vitamine B6) 250,00 mg

Cyanocobalamin (Vitamine B12) 1,00 mg

Composition qualitative et quantitative des excipients :

Povidone K90, Aérosil 200, Cellulose microcristalline, Stéarate de Magnésium, Hypromellose, Laque coccine (20%), Glycérol, Dioxyde de titane.

Laboratoires SYNTHEMEDIC

20-22, Rue Zoubair Ibnou Al Aquam,Roches noires, 2030 Casablanca, Maroc

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée : 12/2017.

Conditions de prescription et de délivrance :

Médicament délivré sans ordonnance.



PRINCI-B FORT

Vit B1 , Vit B6 , Vit B12
Boîte de 30 comprimés enrobés

PRINCI-B

PPV 50 60 DH
LOT L0315 PER 03/26

Pour les médicaments non soumis à prescription médicale :

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes. Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes. Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou dans la notice d'utilisation de votre pharmacien.

Garder cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire.

- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.

- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice.

- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après.

1. Que contient cette notice :

2. Qu'est-ce que PRINCI-B FORT et dans quel cas est-il utilisé ?

3. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre PRINCI-B FORT, comprimé enrobé ?

4. Comment prendre PRINCI-B FORT, comprimé enrobé ?

5. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

6. Comment conserver PRINCI-B FORT, comprimé enrobé ?

7. Informations supplémentaires.

1. Qu'est-ce que PRINCI-B FORT et dans quel cas est-il utilisé ?

Classe pharmaco-thérapeutique :

Vitamines (A : Appareil digestif et métabolisme).

Code ATC : (Vit B1 : A11DA01), (Vit B6 : A11HA02), (Vit B12 : B03BA01).

Indications thérapeutiques :

Ce médicament est indiqué en cas de :

- Prophylaxie et traitement des états de carence nutritionnelle en vitamines du groupe B en association avec d'autres vitamines de ce groupe, notamment des carences induites par l'alcoolisme chronique

- Traitement des algies à composante neurologique et neuromusculaire.

- Athénè

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE PRINCI-B FORT ?

Liste des informations nécessaires avant la prise du médicament :

Contre-indications :

Ne prenez jamais PRINCI-B FORT, comprimé enrobé dans les cas suivants :

- Hypersensibilité à l'un des constituants du comprimé.

- En association avec la Lévodopa.

Mises en garde spéciales et précautions particulières d'emploi :

Faites attention avec PRINCI-B FORT, comprimé enrobé :

Ce médicament ne doit pas être utilisé de façon prolongée.

Ne pas associer la pyridoxine (Vitamine B6) à la lévodopa sauf si celle-ci est associée à un inhibiteur de la dopa décarboxylase.

EN CAS DE DOUCE, NE PAS HESITER A DEMANDER LAVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Interactions avec d'autres médicaments :

Prise ou l'utilisation d'autres médicaments :

Ce médicament est contre-indiqué en association avec la lévodopa.

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Interactions avec les aliments et les boissons :

Sans objet.

Interactions avec les produits de phytothérapie ou thérapies alternatives :

Sans objet.

Utilisation pendant la grossesse et l'allaitement :

Grossesse :

Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de poursuivre ce traitement.

Allaitement :

En cas d'allaitement, éviter de prendre ce médicament.

D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSESSE OU DE L'ALLAITEMENT DE DEMANDER LAVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT DE PRENDRE TOUT MEDICAMENT.

Sportifs :

Sans objet

Effets sur l'aptitude de conduire un véhicule ou à utiliser des machines :

Sans objet

Excipients à effets notoires :

Ce médicament contient le glycérol et laque de coccine.

3. COMMENT PRENDRE PRINCI-B FORT ?

Instruction pour un bon usage

Posologie, mode et/ou voie d'administration, fréquence d'administration :

Respectez toujours la posologie indiquée par votre médecin. En cas de doute, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Posologie :

RESERVE A L'ADULTE.

1 comprimé 2 ou 3 fois par jour.

Mode et voie d'administration :

Voie orale.

Les comprimés sont à avaler sans croquer au début ou au milieu des repas avec un peu d'eau.

Durée du traitement :

Se conformer à l'ordonnance de votre médecin.

Symptômes et conduite à tenir en cas de surdosage :

Prenez PRINCI-B Fort uniquement comme il vous a été prescrit. Si vous avez utilisé ou pris plus de PRINCI-B Fort, prenez immédiatement contact avec votre médecin ou votre pharmacien. Un excès de l'association de vitamines B dans le corps n'est, en principe, pas connu. A signaler toutefois, que lors de l'utilisation de doses beaucoup trop fortes (c'est-à-dire, dépassant beaucoup les recommandées), la vitamine B6 peut provoquer une atteinte des nerfs périphériques, du foie ou une éruption sur la peau.

Conduite à tenir en cas d'omission d'une ou plusieurs doses :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Mention, si nécessaire, d'un risque de syndrome de sevrage :

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELLES SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, PRINCI-B FORT, comprimé enrobé est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Ces effets indésirables sont liés à la vitamine B6, ils sont caractérisés par des manifestations neurologiques exceptionnelles et réversibles à l'arrêt du traitement suite à des fortes doses et/ou en cas prolongées.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER PRINCI-B FORT, COMPRIMÉ ENROBÉ ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte (La date d'expiration fait référence au dernier jour du mois mentionné).

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

« Ne jetez aucun médicament au tout à l'égout ni avec les ordures ménagères ».

Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

Que contient PRINCI-B FORT, comprimé enrobé :

Composition qualitative et quantitative en substance(s) active(s) par unité de prise :

Thiamine mononitrate (Vitamine B1).....250,00 mg

Pyridoxine chlorhydrate (Vitamine B6).....250,00 mg

Cyanocobalamin (Vitamine B12).....1,00 mg

Composition qualitative et excipients :

Povidone K90, Alginol 200, Cellulose microcristalline, Stéarate de Magnésium, Hypromellose, Laque coccine (20%), Glycérin, Dioxyde de titane.

Laboratoires SYNTHEMEDIC.

20-22, Rue Zoubir Ibnou Al Aquam, Roches noires, 20300 Casablanca, Maroc

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée : 12/2017.

Conditions de prescription et de délivrance :

Médicament délivré sans ordonnance.



10

PPV: 49,60 DH
LOT: 23C14
EXP: 03/2026

Notice :**Information de l'utilisation****D-CURE FORTE 100.000 UI,****solution buvable en ampoule, boîtes de 3.****Cholécalciférol (Vitamine D 3).**

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice.
- Vous devez-vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

QUE CONTIENT CETTE NOTICE ?

1. Qu'est-ce que D-Cure forte et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure forte ?
3. Comment prendre D-Cure forte ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver D-Cure forte ?
6. Information supplémentaires.

1. QU'EST-CE QUE D-CURE FORTE ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?

- Classe pharmaceutique : Vitamines.
- Indications thérapeutiques : D-CURE FORTE 100.000 UI est utilisé en tant que traitement d'attaque pour la carence en vitamine D.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER D-CURE FORTE ?

N'utilisez pas D-CURE FORTE :

- si vous êtes allergique (hypersensible) au cholécalciférol ou à tout autre excipient de D-CURE FORTE (cf. rubrique 6).
- si vous avez moins de 18 ans.
- si vous souffrez d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) et/ou
- si vous souffrez d'hypocalcémie (augmentation du taux de calcium dans les urines).
- si vous souffrez de pseudo-hypoparathyroïdisme (perturbation du métabolisme de la hormone parathyroïdienne), puisque le besoin en vitamine D peut être réduit lors de phases de sensibilité normale à la vitamine D. Dans ce cas, il y a un risque de surdosage prolongé. Des dérivés de la vitamine D qui se régulent mieux sont disponibles dans ces cas.
- si vous avez une prédisposition à la formation de calculs rénaux contenant du calcium.
- si vous avez une hypervitaminose D.

Mises en garde spéciales et précautions particulières d'emploi :

Utilisez D-CURE FORTE avec précaution :

- si vous présentez des troubles de l'excrétion urinaire de calcium et de phosphate .
- si vous êtes actuellement traité par des dérivés de benzothiadiazine (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire),
- chez les patients immobilisés puisqu'ils risquent de développer une hypercalcémie, (augmentation du taux de calcium dans le sang) et une hypercalciurie (augmentation du taux de calcium dans les urines)
- si vous souffrez de sarcodystolie compte tenu du risque accru de conversion de la vitamine D en son métabolite actif. Dans ce cas, il y a lieu de surveiller la calcémie et la calciurie.

Il y a lieu de surveiller l'effet sur le métabolisme calcique et phosphorique chez les patients souffrant d'insuffisance rénale traités avec D-CURE FORTE.

Si d'autres médicaments contenant de la vitamine D sont prescrits, la dose de vitamine D contenue dans D-CURE FORTE doit être prise en considération. L'administration supplémentaire de vitamine D ou de calcium ne peut se faire que sous surveillance médicale. Dans ces cas, les taux de calcium dans le sang et dans les urines doivent être contrôlés.

En cas de traitement prolongé avec D-CURE FORTE, il est recommandé de contrôler les taux de calcium dans le sang et les urines ainsi que la fonction rénale par dosage de la créatinine sérique. La surveillance est particulièrement importante chez les personnes âgées recevant un traitement concomitant par glycosides cardiaques (utilisés pour stimuler la fonction cardiaque) ou diurétiques (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire). En cas d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) ou de signes de dysfonction rénale, la dose doit être réduite ou le traitement interrompu. Il est recommandé de réduire le dosage ou d'interrompre le traitement momentanément si le calciurie dépasse 7,5 mmol/24 heures (300 mg/24 heures).

Autres médicaments et D-Cure forte :

N'oubliez pas de mentionner à votre médecin ou pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment d'autres médicaments obtenus sans ordonnance.

L'utilisation concomitante de phénytoïne (utilisée pour traiter l'épilepsie) ou de benzodiazépines (utilisées pour le sommeil et en tant qu'anesthésique) peut réduire l'effet.

Les diurétiques thiazidiques (par exemple) peuvent provoquer une hypercalcémie.

Convenez de ...